

Procédures de qualification Assistant / Assistante en soins et santé communautaire CFC
Travail pratique individuel (TPI)
Rapport et évaluation de l'entretien professionnel

2019

Nom, prénom : _____

N° de candidat-e : _____

Date : _____ de : _____ à : _____

Questions (expert-e 1)	Rapport (expert-e 2)	Justification de l'évaluation (obligatoire) Expert-e-s	Nombre de points maximum obtenus	
			Report des points	
Total			30	

Le formulaire signé est joint au dossier d'examen.

Signatures :

Expert-e 1: _____

Expert-e 2: _____

Procédures de qualification Assistant / Assistante en soins et santé communautaire CFC
Travail pratique individuel (TPI)
Rapport et évaluation de l'entretien professionnel

2019

Nom, prénom : _____

N° de candidat-e : _____

Date : _____ de : _____ à : _____

Des critères d'évaluation supplémentaires sont pris en compte lors de l'entretien professionnel
(tiré du document Explications, p. 3) :

- connaissances professionnelles :
Les connaissances professionnelles correspondent au niveau requis pour la formation d'ASSC CFC.
- vocabulaire technique
 - le vocabulaire technique est utilisé de façon correcte et conforme au niveau de formation.
 - maîtrise des termes, usage précis et pertinent
 - description techniquement correcte des processus et des situations
 - pas de termes profanes
- capacité à communiquer
 - perception des impulsions données lors de l'entretien et réponses adaptées
 - propos fluide
 - le/la candidat-e trouve lui-même / elle-même les bonnes réponses, ce qui alimente la conversation
 - un échange s'instaure